



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*** **

SOUS-PRÉFECTURE D'ÉVRY

COMMUNES DE ÉTIOLLES, QUINCY-SOUS-SÉNART, TIGERY

AVIS D'ENQUÊTES

Enquêtes conjointes :

- **préalable à la déclaration de projet de l'opération d'aménagement du carrefour de la Croix de Villeroy, intersection de la RN6 et de la RD33, sur les communes de ÉTIOLLES, QUINCY-SOUS-SÉNART et TIGERY.**
- **et en vue de la mise en compatibilité des P.O.S. – P.L.U. sur les communes de ÉTIOLLES, QUINCY-SOUS-SÉNART et TIGERY.**

LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

Officier de la Légion d'Honneur,

par arrêté préfectoral n° 2005 - 0039 DDE-BEG du 24 mars 2005,

a ordonné l'ouverture d'enquêtes publiques conjointes, préalable à la déclaration de projet de l'opération d'aménagement du carrefour de la Croix de Villeroy, intersection de la RN6 et de la RD33 sur les communes de ÉTIOLLES, QUINCY-SOUS-SÉNART et TIGERY ; et en vue de la mise en compatibilité des P.O.S. – P.L.U. sur les communes de ÉTIOLLES, QUINCY-SOUS-SÉNART et TIGERY.

Monsieur Jean-Pierre CHAULET, Général de Gendarmerie (2ème section), demeurant à Nogent-sur-Marne, est nommé en qualité de commissaire enquêteur.

**Les enquêtes se dérouleront pendant 41 jours consécutifs
du 18 avril au 28 mai 2005 inclus.**

en mairie d'ÉTIOLLES, les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 le samedi de 9h00 à 12h00	en mairie de QUINCY-SOUS-SÉNART, les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 le samedi de 8h45 à 12h00	en mairie de TIGERY, les mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00 les lundi et jeudi de 16h00 à 18h00 le samedi de 9h00 à 12h00
---	--	---

Pendant ce délai, les dossiers des enquêtes et deux registres d'enquête seront mis à la disposition du public, sauf les dimanche et jours fériés, en mairies de **ÉTIOLLES, QUINCY-SOUS-SÉNART et TIGERY**, aux jours et heures ci-dessus.

Le commissaire enquêteur siégera :

en mairie d'ÉTIOLLES, le samedi 7 mai de 9h00 à 12h00	en mairie de QUINCY-SOUS-SÉNART, le lundi 18 avril de 9h00 à 12h00, le vendredi 20 mai de 9h00 à 12h00 et le samedi 28 mai de 9h00 à 12h00	en mairie de TIGERY, le mardi 26 avril de 16h00 à 18h00 et le mercredi 11 mai de 9h00 à 12h00
---	--	--

Pendant le délai d'ouverture des enquêtes, indiqué ci-dessus, les observations pourront être consignées par les intéressés, directement sur les registres d'enquêtes prévus à cet effet, aux lieux précisés ci-dessus. Elles pourront être également adressées par écrit au commissaire enquêteur, en mairie de **QUINCY-SOUS-SÉNART**, qui les annexera aux registres concernés.

Le commissaire enquêteur dressera le procès-verbal de l'opération, visera et signera les pièces des dossiers et les adressera au préfet de l'Essonne avec ses conclusions motivées en précisant si elles sont favorables ou non à la déclaration de projet et à la mise en compatibilité des P.O.S. – P.L.U..

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée dans les mairies de ÉTIOLLES, QUINCY-SOUS-SÉNART et TIGERY, à la sous-préfecture d'ÉVRY et à la préfecture de l'Essonne, pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture des enquêtes. Une version électronique sera disponible sur le site de la préfecture, à l'adresse www.essonne.pref.gouv.fr.